



Boulevard Audent, 58  
6000 Charleroi  
071/23.10.60  
www.sacrecoeurcharleroi.eu

# Les cours en 1<sup>ère</sup> année pour 2025-2026

NOM et prénom de l'élève :

.....

Date : .....

Signature de l'élève :

Signature du(de la) responsable légal(e) :

**Merci d'entourer vos choix. Explications au verso.**

1-3	Education physique 3h		Garçon	Fille
4-5	Religion 2h			
6-11	Français 6h			
12-15	Math 4h			
16-18	Sciences 3h			
19	Education artistique : Education plastique 1h			
	<b>Hors immersion néerlandaise</b>		<b>E.M.I.L.E. (Nederlands)</b>	
20-23	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h	Moderne taal 1 Nederlands 4u	
24-27	Etude du milieu 4h		Studie van leefomgevingen 4u	
28	Education par la technologie 1h		Technologie 1u	
<b>Activités complémentaires obligatoires</b>				
29-30	Latin 2h			
31	Initiation à l'informatique 1h			
32	Coaching scolaire 1h			
	Nederlands gesprek 1u			

## Comment compléter cette grille?

Les cases en gris indiquent les cours pour lesquels l'élève n'a pas de choix à faire.

1. Face à "Education physique", il faut entourer soit « Garçon », soit « Fille ».
2. **Les lignes 20-23** (4h de cours) nécessitent un choix en entourant la langue choisie :  
Soit l'anglais, soit le néerlandais, soit le néerlandais en immersion (**E.M.I.L.E** = Enseignement de **Matières par Intégration d'une Langue Etrangère**). Vous devez donc communiquer votre choix sur cette ligne.
3. Attention. Le choix de la filière E.M.I.L.E. **impose** le suivi vertical des cases en bleu, soit 10h de cours donnés en néerlandais. De manière exceptionnelle, en 1<sup>ère</sup> année, l'heure de conversation néerlandaise porte l'horaire de l'élève à 33h par semaine. Ce ne sera plus le cas en 2<sup>ème</sup> année.
4. Attention ! Le choix de la langue moderne en 1<sup>ère</sup> année imposera à l'élève, sauf exception, de **conserver cette première langue durant toute sa scolarité**.  
Pour le suivi de l'immersion, en cas de difficultés importantes, il sera possible, en fin d'année scolaire uniquement et sur décision du conseil de classe, de revenir à des cours hors immersion.
5. **La ligne 31** est consacrée à l'informatique. Il s'agit ici d'initier les élèves à l'utilisation d'outils utiles à leur travail scolaire mais aussi de les éduquer à un usage raisonné des divers médias qui sont à leur portée. La problématique des réseaux sociaux et de l'utilisation qu'ils en font sera également abordée dans le cadre de ce cours.
6. **La ligne 32** est réservée à une heure par semaine de prise en charge par le(la) titulaire qui la dédiera à du coaching scolaire (méthode de travail, organisation de la vie en classe, espace de parole régulé, ...).

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec

**Mme Deparadis** (valerie.deparadis@sacrecoeurcharleroi.eu),

**responsable de la 1<sup>ère</sup> année (bureau 106)**. Merci.